

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020-2021

PRÉSENTÉ À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE



**fondée en 1990,  
refondée comme organisme national en 2004**

**Le 11 septembre 2021**



## *Mot du président*

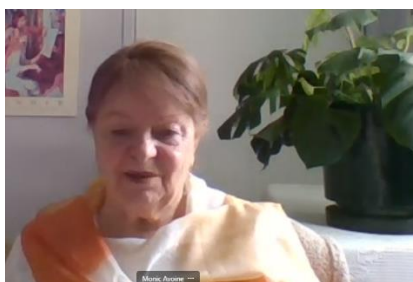
Pas facile cette année de confinement pour les grands-parents. La pandémie a été très souvent un prétexte additionnel pour priver des grands-parents dévoués de l'accès à leurs petits-enfants. Mais heureusement, l'Association des grands-parents du Québec était là pour les aider, les référer à des ressources, les écouter via la ligne d'écoute.

L'Association a fait du très beau travail durant l'année 2020-2021. Et cela, c'est grâce au très bon travail de chaque membre de notre équipe : bénévoles, salariés, travailleurs autonomes. Je veux rendre hommage à chaque membre de l'équipe qui a permis à l'Association de se développer et de mieux desservir toutes les régions du Québec cette année.

Je veux donc vous présenter les membres de notre équipe, en commençant par les six membres de notre conseil d'administration. Un poste est présentement vacant. Il sera comblé au cours de la présente assemblée générale en septembre prochain.



M. Henri Lafrance, président



Mme Monic Avoine, vice-présidente



Mme Vita Fontana, trésorière



Me Luc Trudeau, administrateur



Mme Viviane Arsenault, VP  
Communication



M. Daniel Bizier, VP  
Communication

Voici nos autres principaux collaborateurs :



M. Gilles Bernatchez, Représentant de l'Association en Abitibi-Témiscamingue. Il nous représente dans sa région depuis 2007. Il déploie également beaucoup d'effort pour faire connaître l'Association des grands-parents et pour mobiliser les groupes d'aînés pour la cause des grands-parents.

Mme Nicole Mousseau, Consultante senior, communications stratégiques et participation publique. Elle est notre principale conseillère en matière de communications.

Mme Marie-Julie Paradis, animatrice de la page Facebook.

Mme Monic Godin fait de l'écoute téléphonique une journée par semaine depuis sept ans.

Mme Line Chartrand fait de l'écoute téléphonique une journée par semaine depuis deux ans.

Mme Aline Duchesne, ad jointe administrative.

Nous avons eu cette année plusieurs dizaines de bénévoles qui ont fait de l'écoute, des recherches juridiques, du support informatique et j'en passe.

Je remercie également tous les membres de l'Association qui participent en grand nombre à nos activités soit pour conférences, mobilisation sociale, cafés-rencontres, etc.

De plus, les administrateurs suivants en plus de leur rôle au Conseil d'administration, s'impliquent de la façon suivante :

Mme Monic Avoine en plus de sa tâche de vice-présidente, est responsable de la ligne d'écoute.

Me Luc Trudeau a donné plusieurs visioconférences d'information sur les droits des grands-parents.

Mme Vita Fontana, trésorière voit à bonne gestion financière de l'organisme en collaboration avec la présidence et le secrétariat.

Mme Viviane Arsenault et M. Daniel Bizier nous représentent auprès de la Table régionale des aînés de la Montérégie.

***Un gros merci et bravo à toute l'équipe !!!***

Henri Lafrance, président

## 2020-2021

### Années de confinement et de préparation aux combats de 2021-2022

En mars 2020, nous avons appris que nous devions annuler toutes nos activités déjà prévues pour mars, avril et mai. Nous étions habitués à organiser des activités dans la plupart des régions du Québec. Ce n'était plus possible, du moins en présentiel, comme on dit maintenant.

Pour la ligne d'aide et d'information, le service a continué à être offert comme avant. Cependant, le recrutement de bénévoles écoutants est devenu plus facile. Plusieurs personnes ne pouvant sortir à cause du confinement se sont portées volontaires pour faire de l'écoute.

Pour les autres activités, il a fallu se réinventer. Et dès le mois de mai nous avons offert des visioconférences, via l'application ZOOM, avec des professionnels comme Mesdames Nathalie Parent, psychologue, Louise Deschâtelets, personnalité très connue et Me Luc Trudeau, avocat en droit de la jeunesse et en droit de la famille. Il ne faut pas oublier nos cafés-rencontres virtuels à tous les jeudis.

Mais plus fondamentalement, 2020-2021 a été l'année de la préparation à deux importantes batailles de notre organisme et de nos alliés pour protéger les droits des grands-parents. En effet, le gouvernement fera en 2021-2022 deux importantes réformes qui affecteront les droits des grands-parents.



Simon Jolin-Barette  
Ministre de la Justice

D'abord, le ministre de la Justice, M. Simon Jolin-Barrette déposera en septembre 2021 deux projets de loi qui modifieront en profondeur le droit de la famille. Ceux-ci pourraient remettre en cause l'article 611 C.C.Q qui crée une présomption qu'il est dans l'intérêt de l'enfant d'avoir accès à ses grands-parents.

Par conséquent, ce serait beaucoup plus difficile, voire impossible, pour les grands-parents d'avoir accès à leurs petits-enfants si les parents s'y objectent.



Lionel Carmant  
Ministre délégué à la  
Santé et aux Services  
sociaux

Un peu plus tard, un autre important projet de loi devrait être déposé. Ce sera celui du ministre délégué à la Santé et aux Services sociaux, M. Lionel Carmant concernant la réforme de la Loi de la protection de la jeunesse. Cela fera suite au rapport de la CSDEPJ dont Mme Régine Laurent préside cette commission.

En 2006, l'Association avait réussi à faire mettre une référence aux grands-parents dans la Loi de la protection de la jeunesse. On ne sait pas ce qu'il adviendra de cela avec le nouveau projet de loi. Le Ministre veut abolir la primauté parentale, est-ce que cela voudra dire écarter aussi le grands-parents ?

Cette année a donc été consacrée à se préparer aux conséquences pour nos membres de ces trois projets de loi qui devraient être présentés au cours de l'année 2021-2022. Nous avons également mobilisé nos partenaires des différents groupes d'aînés et autres pour les prévenir de ce qui risquait d'advenir des droits des grands-parents dans les prochaines réformes du droit de la famille et de la jeunesse. Pour ce faire, de nombreuses séances d'information ont été données par les responsables de l'Association à ces groupes d'aînés.

Nous avons recruté cinq nouveaux membres corporatifs, soit :



L'Association québécoise de défense des droits des retraités, section du Haut-Richelieu



L'Association québécoise de défense des droits des retraités, section Richelieu-Yamaska



L'Association québécoise de défense des droits des retraités, section Memphrémagog



Centre professionnel de la diversité

Centre professionnel de la diversité

L'organisme « Aide et service aux grands-parents du Québec »

Et nous en sommes fiers.

## Présentation

L'Association des grands-parents a été fondée en 1990 comme organisme local de Beauport et des environs. En 2004, elle a étendu son champ d'action à l'ensemble du Québec. Depuis cette date, elle organise des événements et des activités dans la plupart des régions du Québec.

Depuis 2004, elle maintient une ligne d'écoute accessible sans frais à tous les grands-parents du Québec.

Depuis 2004, son site WEB [grands-parents.qc.ca](http://grands-parents.qc.ca) informe les grands-parents de sa mission, de ses services, de ses différentes activités et de ses revendications

Depuis 2010, sa page [Facebook.com/grandparents.quebec](https://Facebook.com/grandparents.quebec) informe, mobilise et divertit les grands-parents.

## Mission

La principale mission de l'Association est la défense collective mais aussi individuelle des droits des grands-parents, des petits-enfants et des familles. Pour ce faire, elle offre des services permettant :

- d'aider les grands-parents et les petits-enfants vivant des difficultés en contexte familial dans le but de favoriser le maintien, entre autres, des relations personnelles de l'enfant avec ses grands-parents;
- de sensibiliser les autorités et les médias concernant les problématiques vécues par les grands-parents, les petits-enfants et leurs familles. C'est pourquoi de nombreuses entrevues et représentations sont faites chaque année;
- de faire reconnaître l'importance du rôle des grands-parents dans la société, auprès des familles et des petits-enfants.

## Description dynamique de notre mission et de notre offre de services

L'Association vise à continuer d'être un phare pour les grands-parents et les petits-enfants vivant des difficultés en contexte familial afin d'éviter qu'ils soient confrontés à l'isolement et à l'impuissance. Elle souhaite aussi maintenir ses services sur l'ensemble du territoire du Québec.

**Intégrité :** L'Association agit avec honnêteté et transparence afin de s'assurer de la confiance de ses membres, de ses partenaires et autres interlocuteurs. Par sa ligne d'écoute, ses conférences juridiques ou autres, ses infolettres, son site Internet, elle rend accessibles les informations pertinentes concernant son fonctionnement.

**Empathie et respect :** L'Association offre ses services avec empathie et traite avec considération toutes les demandes reçues sans discrimination ou jugement. Elle est soucieuse du respect des personnes ainsi que de leurs cheminements.

**Dévouement et entraide :** L'Association est principalement composée d'une équipe dévouée de bénévoles soucieuse d'apporter le soutien nécessaire aux personnes qui désirent parler de certaines situations relationnelles au sein de leurs familles. Elle entend ainsi militer pour une société où le rôle des grands-parents dans la famille est reconnu et mis en valeur.

## Vision

L'Association vise à continuer d'être un phare pour les grands-parents et les petits-enfants vivant des difficultés en contexte familial afin d'éviter qu'ils soient confrontés à l'isolement et à l'impuissance. Elle offre ses services sur l'ensemble du territoire du Québec.

## Actions et services offerts

- Ligne d'écoute sans frais du lundi au vendredi de 9 h 00 à 17 h 00.
- Cafés-rencontres de partage et de réflexion à tous les jeudis.
- Comité de mobilisation aussi souvent que nécessaire.
- Courriels d'information à tous nos membres, sympathisants et partenaires plusieurs fois par mois.
- Publication Facebook trois ou quatre fois semaine.
- Entrevues et communiqués auprès des médias.
- Représentations auprès des autorités politiques.
- Conférences avec des professionnels (psychologues, avocats, notaires et autres).
- Présentation de notre mission et de nos services lors de participation dans des salons d'aînés.
- Support à distance pour permettre à nos membres de participer aux activités virtuelles.
- Rencontres avec les organismes partenaires.

## Nos coordonnées

Nos bureaux sont situés sur la Côte-de-Beaupré près de Québec  
C. P. 2011 – 20, rue Fatima Est  
Beaupré (QC) G0A 1E0

Téléphone administratif : Québec : 418-702-3544  
Ligne d'écoute : 514-745-6110 ou 1 866-745-6110

Site Web: [www.grands-parents.ca](http://www.grands-parents.ca)  
Facebook: <https://www.facebook.com/grandparents.quebec>



## Éducation populaire autonome

Quatre bénévoles ont effectué des recherches pour documenter les conséquences sur les grands-parents de différentes lois, règlements et jurisprudences sur les droits des grands-parents, soit :

« *La place des grands-parents dans la nouvelle Loi sur le divorce* », rédigé par Mme Meena Mrakade et M. Vincent Leduc sous la supervision de Me Murgea.

« *Résumé de jurisprudence concernant les grands-parents* », rédigé par Mmes Aurélie Ménard et Janie Moreau, étudiantes en droit (novembre 2018 – janvier 2021).

## Rencontres d'information et visioconférences

### ▪ Visioconférences avec Mme Nathalie Parent, psychologue



Les 6 et 12 mai 2020, l'Association invitait Mme Nathalie Parent, psychologue clinicienne et chargée de cours à l'Université Laval pour des visioconférences en ligne.

Spécialisée dans le domaine de l'enfance et de la famille et ce qui touche la gestion des émotions, elle a écrit plusieurs ouvrages dont « *Pour grands parents seulement !* » qui porte sur le rôle des grands-parents.

Les visioconférences portaient sous le thème « *Comment garder le cap pendant la pandémie ?* » Celles-ci se sont résulté par un franc succès.

### ▪ Visioconférence avec Madame Louise Deschâtelets



Le 13 septembre 2020, à l'occasion de la *Journée internationale des grands-parents*, l'Association invitait Mme Louise Deschâtelets pour une conférence.

C'est sous le thème des « *Relations grands-parents – petits-enfants, une relation bénéfique de part et d'autre* » que cette visioconférence s'est déroulée. Cette visioconférence fut très appréciée des participants.

- **Visioconférences d'information avec Me Luc Trudeau**



Pendant la pandémie, l'Association continue à bien informer ses grands-parents en tenant régulièrement des rencontres d'information juridique en compagnie de Me Luc Trudeau.

Me Luc Trudeau, avocat familialiste ayant plus de 35 ans d'expérience fait valoir le droit des petits-enfants de maintenir leurs liens avec leurs grands-parents et ce, tant au niveau de la Cour supérieure que de la Chambre de la jeunesse. Il explique également les recours existants en ce sens. Me Trudeau est conférencier depuis 2006 sur le droit des grands-parents et de leurs petits-enfants.

Il répond également aux questions des membres alors présents touchant ce sujet épineux mais combien réel.

Les rencontres d'information permettent à Me Trudeau de renseigner les grands-parents sur le droit des petits-enfants à maintenir des relations avec eux. On y parle également des aspects psychologiques et des problématiques politiques qui entourent l'exercice de ses droits.

Me Luc Trudeau a donné une visioconférence le 31 mars 2021 au Carrefour des femmes de Saint-Léonard sous le thème de « *Les droits de grands-parents* ».

- **Présentations de l'Association**



Durant les rencontres d'information, M. Henri Lafrance, président (ou autres membres du conseil d'administration) présente de façon sommaire le but de leur existence et les apports fournis aux grands-parents du Québec lorsque ces derniers ont besoin d'aide et ce, plus particulièrement, lorsqu'ils sont coupés de leurs liens avec leurs petits-enfants. Il présente également l'Association, ses principales revendications politiques et sociales.

On incite les membres sympathisants à sensibiliser et à dénoncer auprès des élus les situations injustes ou problématiques que vivent les grands-parents.

Cinq conférences d'information et de présentations virtuelles ont été effectuées par Me Luc Trudeau et M. Henri Lafrance.

<b>Visioconférences de Me Luc Trudeau et Présentations de l'Association</b>			
2020-06-02	Rencontre d'information avec Me Luc Trudeau	Via ZOOM	Salle virtuelle ZOOM
2020-10-03	Rencontre d'information avec Me Luc Trudeau	Via ZOOM	Salle virtuelle ZOOM
2020-11-14	Rencontre d'information avec Me Luc Trudeau	Via ZOOM	Salle virtuelle ZOOM
2021-01-16	Rencontre d'information avec Me Luc Trudeau	Via ZOOM	Salle virtuelle ZOOM
2021-02-13	Rencontre d'information avec Me Luc Trudeau	Via ZOOM	Salle virtuelle ZOOM
2021-03-31	Visioconférence Carrefour des femmes de St-Léonard	Via ZOOM	Salle virtuelle ZOOM
2021-03-04	Rencontre Table de concertation des aînés de Val-D'Or	Via ZOOM	Salle virtuelle ZOOM
2021-03-17	Rencontre Table de concertation des aînés de l'Abitibi-Témiscamingue	Via ZOOM	Salle virtuelle ZOOM

## **Mobilisation sociale**

En 2020-2021, le président Henri Lafrance a rencontré différents groupes de grands-parents et d'aînés pour leur présenter l'Association des grands-parents du Québec et ses services. M. Lafrance en a profité pour expliquer aux membres de ses organismes, les enjeux pour les grands-parents des prochaines réformes du droit de la famille et de la Loi de la protection de la famille.

Le 4 mars 2021, rencontre avec la Table de concertation des Aînés de Val-d'Or.

Le 17 mars, M. Lafrance a rencontré la Table de concertation des aînés de l'Abitibi-Témiscamingue pour leur présenter l'Association et ses services. M. Lafrance en a profité pour expliquer aux représentants de ces organismes membres de cette Table, les enjeux pour les grands-parents des prochaines réformes du droit de la famille et de la Loi de la protection de la famille.

Nous tenons grandement à remercier l'appui et la contribution de quatre organismes qui ont adhéré à titre de membres corporatifs de l'ADGPQ. Ce sont l'AQDR-Richelieu-Yamaska, du Haut-Richelieu, de Memphrémagog et le Centre professionnel de la diversité. Nous sommes fiers de rejoindre, via ce dernier organisme, les minorités issues de l'immigration.

Nous avons besoin de l'appui de membres corporatifs pour défendre les droits des grands-parents devant les autorités gouvernementales. Ces droits sont aussi souvent bafoués par la direction de la protection de la jeunesse. Ils sont aussi menacés par l'éventuelle réforme du droit de la famille. En effet, cette réforme pourrait très bien abolir les droits des grands-parents prévus dans l'article 611 du Code civil du Québec.

Par ailleurs, le président souvent accompagné de la vice-présidente Mme Avoine, ont rencontré de multiples groupes d'aînés pour présenter l'Association mais surtout pour les sensibiliser et les mobiliser par rapport aux modifications législatives que les ministres M. Simon Jolin-Barrette et M. Lionel Carmant veulent faire au niveau du droit de la famille et de la jeunesse.

De plus, le président M. Lafrance, les vice-présidents(es) Mmes Avoine et Arsenault et M. Bizier rencontrent en moyenne 15 à 40 membres à chaque jeudi. C'est pour permettre à ces derniers de partager leur vécu et de les mobiliser par rapport aux prochaines modifications législatives qui concernent les grands-parents.

Nos cafés-rencontres et les conférences de Me Luc Trudeau, sont des occasions pour inciter nos membres à s'impliquer.

## **Intervention auprès des médias**

Le 8 mai 2020, M. Lafrance fait une entrevue à QUB Radio avec l'animateur M. Jonathan Trudeau sous le thème « On nous dit tout et son contraire ».

Le 23 mai 2020, Mme Avoine a donné une entrevue à Radio Beauce.

Le 23 novembre 2020, M. Lafrance a fait une entrevue avec Mme Julie Boudreault, rédactrice au Journal de Québec sous le thème « *Se réjouir ensemble, chacun chez soi* ».

Le 8 février 2021, Mme Avoine a donné une entrevue à LCN.

Le 17 février 2021, entrevue de M. Lafrance à Radio Boréale, Amos avec M. Gilles Boucher, journaliste.

Le 1 mars 2021, M. Lafrance a donné une entrevue avec la journaliste Mme Anne-Sophie Poiré du Journal de Montréal au sujet de la vaccination des aînés contre la COVID-19.

Le 22 mars 2021, Mme Avoine a fait une entrevue avec le journaliste M. Éric Bernard de CIQI concernant la journée des grands-parents.



M. Henri Lafrance a donné une entrevue à M. Jonathan Trudeau de QUB-Radio le 8 mai 2020. Il a dénoncé les incohérences gouvernementales dans le cadre du confinement actuel vis-à-vis les grands-parents.



Le 17 février 2021, entrevue de M. Lafrance à Radio Boréale, Amos avec M. Gilles Boucher, journaliste.



Le 22 mars 2021, Mme Avoine a fait une entrevue avec le journaliste M. Éric Bernard de CIQI concernant la journée des grands-parents.



Le 23 novembre 2020, M. Lafrance a fait une entrevue avec Mme Julie Boudreault, rédactrice au Journal de Québec sous le thème « *Se réjouir ensemble, chacun chez soi* ».



Le 1 mars 2021, M. Lafrance a donné une entrevue avec la journaliste Mme Anne-Sophie Poiré du Journal de Montréal au sujet de la vaccination des aînés contre la COVID-19.

## Action politique non partisane

L'an dernier, l'Association a présenté deux mémoires. En 2020-2021, les rencontres du jeudi nous ont permis de mieux comprendre les différentes problématiques vécues par les grands-parents et à documenter les deux mémoires que nous présenterons respectivement aux ministres M. Simon Jolin-Barrette et M. Lionel Carmant.

L'ADGPQ a émis le 5 mai 2021 un [communiqué de presse](#) faisant état de nos réserves concernant le rapport de la Commission Laurent.

## Faits marquants de l'année 2020-2021 et dossiers politiques en cours

### Droits des enfants et protection de la jeunesse

Le 30 novembre 2020, la présidente, Mme Régine Laurent, a déposé, par conférence de presse, le rapport préliminaire au gouvernement sur la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse. Dans la foulée du dépôt des orientations de la Commission Laurent, l'Association rappelle l'importance qui devrait être accordée aux grands-parents dans ce cadre de bienveillance qui devrait entourer l'enfant et évoqué par la présidente, Mme Régine Laurent. « Nous sommes satisfaits de voir que la Commission Laurent replace l'enfant au cœur du processus de décision. Et pour y parvenir, les grands-parents devront être une partie prenante essentielle de la solution » affirme le président de l'Association, M. Henri LaFrance.

Pour donner suite à la conférence de presse, l'ADGPQ a rédigé un communiqué de presse le 30 novembre 2020 sur les orientations de la Commission sur les points portant sur « Les grands-parents font partie de la solution » et « Des grands-parents bienveillants et premiers liens d'attachement des enfants ». Pour consulter les recommandations émises par l'ADGPQ dans le cadre des audiences publiques, cliquez sur le lien suivant : [grands-parents.qc.ca](https://grands-parents.qc.ca).



Mme Régine Laurent, présidente  
Commission des droits des enfants et de la protection de la jeunesse

## **Recherche juridique**

La place des grands-parents dans la nouvelle Loi sur le divorce. Rédigé par Meena Mrakade et Vincent Leduc sous la supervision de Me Murgea.

Résumé de jurisprudence concernant les grands-parents. Rédigé par Mmes Aurélie Ménard et Janie Moreau, étudiantes en droit (novembre 2018 – janvier 2021).

## **Rencontre d'une députée**

Pour faire valoir les problématiques et les revendications des grands-parents, M. Lafrance et Mme Avoine ont rencontré le 17 juin 2020 Mme Émilie Foster, députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré.



Émilie Foster  
Députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré

## **Fermeture du bureau à Montréal**

À la suite du départ de la coordonnatrice travaillant au bureau de Montréal en mars 2020, l'Association a pris la décision de ne pas renouveler le contrat de location pour le local de Montréal. Le conseil d'administration a décidé de réévaluer après la pandémie la pertinence d'ouvrir à nouveau un bureau à Montréal.

## **Rénovation du site WEB**

Le conseil d'administration trouvait que le site WEB n'était pas assez convivial. La nouvelle version du site devrait être disponible d'ici l'Assemblée générale du 11 septembre.

## Nouveau logo



Comme vous pouvez le constater, l'Association a maintenant un nouveau logo. Celui-ci se définit comme suit : Le toit rouge représente la sécurité, les personnages représentent les grands-parents avec leur petit-enfant et le cœur est le signe de l'amour mutuel entre ce dernier et ses grands-parents.

## Stagiaires et bénévoles

L'Association continue à mettre l'accent sur une collaboration intensifiée avec les Centres d'action bénévole, particulièrement avec le Centre d'action bénévole de Québec, Accès Bénévolat (Est de Montréal), Centre d'action bénévole de l'Ouest-de-l'île et avec le Centre d'action bénévole de Montréal. Cette collaboration nous aide dans notre recrutement de bénévoles.

L'Association a recruté beaucoup de nouveaux bénévoles pour sa ligne d'écoute et ses autres différents services. La pandémie a facilité grandement le recrutement de ses bénévoles via les Centres d'action bénévole, mais surtout grâce au nouveau site [JeBenevole.ca](http://JeBenevole.ca) de la Fédération des Centres d'action bénévole du Québec.

## Assemblée générale annuelle

En cette période de pandémie de la COVID-19, l'Assemblée générale de l'Association s'est tenue le 20 juin 2020 via ZOOM. Au-delà de 30 personnes étaient présentes.

## Page Facebook



Notre page Facebook est visitée régulièrement par de plus en plus de personnes. À ce jour, environ 2000 personnes la suivent régulièrement.

La firme de communications Marie-Julie Paradis met régulièrement notre page Facebook à jour.



## Statistiques par âges et genres de la page Facebook

Clientèle	Pourcentage
Femmes 65 ans et +	28,90%
Femmes de 55-64 ans	26,40%
Femmes de 45-54 ans	14,50%
Femmes de 35-44	7,00%
Total femmes	76,80%
Hommes	23,20%
<b>TOTAL de la clientèle de la page Facebook</b>	<b>1871</b>

## Statistiques du taux de pénétration de la page Facebook par régions

Code région	Région	Population 2000	Ratio par 100 000	Abonnés	% par région
01	Bas-Saint-Laurent	197 987	16	24	2,02%
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	278 971	18	37	3,11%
03	Capitale-Nationale	757 065	44	246	20,71%
04	Mauricie	274 013	29	59	4,97%
05	Estrie	333 704	18	45	3,79%
06	Montréal	2 069 849	16	239	20,12%
07	Outaouais	401 388	14	43	3,62%
08	Abitibi-Témiscamingue	147 897	24	26	1,39%
09	Côte-Nord	90 529	19	13	1,09%
10	Nord du Québec	46 178	0	0	0,00%
11	Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	90 697	13	9	0,76%
12	Chaudière-Appalaches	432 782	12	37	3,11%
13	Laval	442 648	19	62	5,22%
14	Lanaudière	524 368	20	79	6,65%
15	Laurentides	631 592	15	71	5,98%
16	Montérégie	1 603 232	15	183	15,40%
17	Centre-du-Québec	251 671	22	41	3,45%
	Indéterminés			657	
	<b>TOTAL</b>	<b>8 574 571</b>	<b>22</b>	<b>1871</b>	<b>100,00%</b>

## Statistiques du taux de pénétration de la liste des abonnés à notre Infolettre

Code région	Région	Population 2000	Ratio par 100 000	Abonnés	% par région
01	Bas-Saint-Laurent	197 987	15	25	2,02%
02	Saguenay-Lac-Saint-Jean	278 971	16	39	3,11%
03	Capitale-Nationale	757 065	34	220	20,71%
04	Mauricie	274 013	20	48	4,97%
05	Estrie	333 704	24	68	3,79%
06	Montréal	2 069 849	14	246	20,12%
07	Outaouais	401 388	16	56	3,62%
08	Abitibi-Témiscamingue	147 897	27	35	1,39%
09	Côte-Nord	90 529	17	13	1,09%
10	Nord du Québec	46 178	5	2	0,00%
11	Gaspésie-Iles-de-la-Madeleine	90 697	14	11	0,76%
12	Chaudière-Appalaches	432 782	18	66	3,11%
13	Laval	442 648	12	47	5,22%
14	Lanaudière	524 368	22	99	6,65%
15	Laurentides	631 592	21	115	5,98%
16	Montérégie	1 603 232	16	220	15,40%
17	Centre-du-Québec	251 671	17	37	3,45%
99	Indéterminé			256	
	<b>Total</b>	<b>8 574 571</b>	<b>19</b>	<b>1603</b>	<b>100,00%</b>

## Ligne d'écoute



Monic Avoine répondant à une grand-mère en difficulté

La ligne d'écoute est toujours très utilisée par les grands-parents et elle représente toujours « la porte d'entrée » à l'Association pour plusieurs grands-parents qui vivent des difficultés. La disponibilité de la ligne d'écoute est toujours de 8 heures par jour soit de 9 heures à 17 heures du lundi au vendredi totalisant plus de 2000 heures par année.

Cette année encore, nous tenons à souligner la contribution exceptionnelle de nos plus chaleureuses intervenantes soit, Mme Monic Avoine et son équipe de bénévoles. Il faut souligner que les appels des grands-parents proviennent de toutes les régions du Québec. Le nombre d'appels a été d'environ 1000 cette année.

Voici quelques situations rencontrées par les écoutants(e)s:

1. Les parents exigent de l'argent ou des biens pour laisser les petits-enfants aux grands-parents.
2. Les parents menacent les grands-parents : « si tu refuses de garder les enfants en fin de semaine, tu ne les verras plus ».
3. Les enfants sont négligés par les parents. Les grands-parents compensent cela en prenant soin et en s'occupant des jeunes. Les grands-parents gardent à temps plein leurs petits-enfants avec le consentement des parents. Ils paient pour tous les besoins des enfants. Mais s'ils demandent de toucher les programmes sociaux ou fiscaux relatifs aux enfants (Paiement de soutien aux enfants (Québec) et l'allocation canadienne pour enfants), les parents les menacent de ne plus revoir les enfants.
4. Les enfants sont négligés par les parents. Les grands-parents compensent cela en prenant soin et en s'occupant des jeunes. Ils s'épuisent et demandent l'aide du CLSC. Les intervenants de ce dernier demandent l'intervention du directeur de la protection de la jeunesse. Celui-ci fait placer l'enfant dans une famille d'accueil. Si l'enfant est jeune ou très jeune, il sera probablement placé dans une famille qui veut l'adopter. Si cela se fait, les grands-parents deviendraient des étrangers au sens de la loi.
5. Les grands-parents aident leur fils ou leur fille qui vit un divorce ou une séparation difficile. Lorsque l'un des parents est diabolisé par l'autre et subit de l'aliénation parentale, c'est non seulement lui qui est visé mais également ses parents et ses frères et sœurs. Les grands perdants sont bien sûr les enfants.
6. Les parents exigent de l'argent ou des biens pour laisser les petits-enfants aux grands-parents.

7. Les parents menacent les grands-parents : « si tu refuses de garder les enfants en fin de semaine, tu ne les verras plus ».
8. Les enfants sont négligés par les parents. Les grands-parents compensent cela en prenant soin et en s'occupant des jeunes. Les grands-parents gardent à temps plein leurs petits-enfants avec le consentement des parents. Ils paient pour tous les besoins des enfants. Mais s'ils demandent de toucher les programmes sociaux ou fiscaux relatifs aux enfants (Paiement de soutien aux enfants (Québec) et l'allocation canadienne pour enfants), les parents les menacent de ne plus revoir les enfants.
9. Les enfants sont négligés par les parents. Les grands-parents compensent cela en prenant soin et en s'occupant des jeunes. Ils s'épuisent et demandent l'aide du CLSC. Les intervenants de ce dernier demandent l'intervention du directeur de la protection de la jeunesse. Celui-ci fait placer l'enfant dans une famille d'accueil. Si l'enfant est jeune ou très jeune, il sera probablement placé dans une famille qui veut l'adopter. Si cela se fait, les grands-parents deviendraient des étrangers au sens de la loi.
10. Les grands-parents aident leur fils ou leur fille qui vit un divorce ou une séparation difficile. Lorsque l'un des parents est diabolisé par l'autre et subit de l'aliénation parentale, c'est non seulement lui qui est visé mais également ses parents et ses frères et sœurs. Les grands perdants sont bien sûr les enfants.
11. Le fils ou la fille des grands-parents, père ou mère des petits-enfants est décédé(e). Le parent survivant désire rayer de sa vie et celle de son enfant la lignée du parent décédé. Il veut faire adopter son enfant par un nouveau conjoint. Si cela se fait, les grands-parents deviendraient des étrangers au sens de la loi.
12. À la suite d'un différend quelconque entre parents et grands-parents, ceux-ci se voient interdire l'accès aux petits-enfants. Pourtant, les parents étaient très heureux auparavant de leurs dévouements dans les soins et la garde des enfants.

Nous avons eu cette année une vingtaine de bénévoles qui ont rejoint l'équipe de bénévoles en regard de l'écoute téléphonique.

## L'Association des grands-parents sur les routes virtuelles du Québec



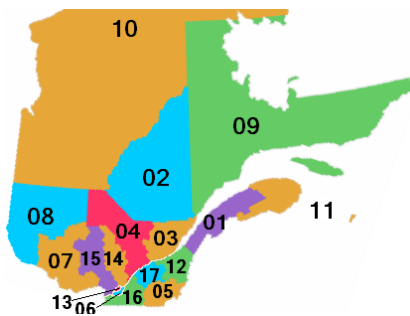
### Relance des Cafés-rencontres

Depuis janvier 2021, dans le but d'échanger et de partager entre grands-parents leurs difficultés, leurs inquiétudes, mais aussi leurs bonheurs et leurs accomplissements, l'Association a relancé ses cafés-rencontres avec des grands-parents qui vivent ou ont vécu des situations semblables à la leur. Étant donné les circonstances actuelles, nous n'avons pas eu le choix que d'offrir ce service de façon virtuelle via la plate-forme ZOOM et ce, à tous les jeudis.

Des groupes de 15 à 40 grands-parents se retrouvent chaque jeudi, pour partager leur expérience et s'entraider. Par exemple, les grands-parents ont échangé leurs difficultés particulières qu'ils ont eu à vivre en cette période de confinement. Ainsi les uns ont pu profiter de l'expérience des autres.

Les sujets traités portaient surtout sur la DPJ, les problématiques rencontrées pour l'accès aux petits-enfants en raison des parents et l'aliénation parentale, la pandémie et des modifications législatives concernant les droits des grands-parents pour avoir accès à leurs petits-enfants.

### Présence virtuelle de l'Association dans les régions



La pandémie nous a permis de visiter virtuellement quelques régions du Québec via ZOOM. Les régions avaient demandé que des conférences se fassent dans leur région mais en raison de l'éloignement de certaines régions, l'Association ne pouvait pas les visiter en raison des coûts élevés de déplacements et de l'hébergement.

C'est pourquoi, depuis février 2021, trois rencontres virtuelles en région ont été effectuées. Il s'agit des régions de l'Abitibi-Témiscamingue, de l'Estrie et de Lanaudière.

Les objectifs de la tournée des régions :

- ✓ Établir ou rétablir un contact avec les membres.
- ✓ Mieux connaître les problématiques particulières des grands-parents dans chacune des régions.
- ✓ Présenter les nouveaux services que l'Association offre ou offrira bientôt et recueillir les demandes des membres et de la population à cet égard.
- ✓ Discuter des mesures pour élargir notre membership avec les membres.
- ✓ Préparer le terrain pour la future campagne de recrutement intensive à mettre en marche peu de temps après les rencontres de la tournée.
- ✓ Répondre aux questions des membres

Quelques personnes de la région de Lanaudière ont démontré un intérêt pour participer à un futur groupe de soutien. Un ancien membre de l'Association est venu nous raconter son histoire de grand-maman qui s'est bien terminée. Après deux années de démarches, elle a pu rétablir le lien perdu avec sa petite fille. Nous l'avons invitée à nous raconter son histoire. On espère qu'elle donnera suite.

## **Campagne publicitaire**

L'Association a lancé une campagne publicitaire pour bien se faire connaître dans tout le Québec. Nous voulons que l'organisme soit mieux connu. Celle-ci a débuté le 8 mars et s'est poursuivie jusqu'au 3 avril. Nous avons voulu élargir aussi le panier de services offerts aux grands-parents.

Cette campagne s'est déroulée via la Radio. Elle a été diffusée dans plusieurs stations : Québec, Montréal, Montmagny, Trois-Rivières, Estrie, Chicoutimi et La Pocatière.

Ce fut un franc succès pour notre Association. La ligne d'écoute s'est fait entendre davantage à la suite de cette campagne.

## **Production d'une vidéo**

En continuité avec notre campagne publicitaire, l'Association prépare, en collaboration avec M. Julien D. Proulx, la réalisation d'une vidéo visant à faire connaître davantage notre Association. Il visera la création d'une capsule dynamique qui saura captiver l'attention du public et des médias.

Avec l'intérêt grandissant autour du sort des aînés, toutes les conditions seront réunies pour qu'on arrive à produire une capsule qui augmentera la visibilité de l'ADGPQ, surtout auprès des aînés et des grands-parents du Québec.

## **Nouveau service offert aux grands-parents - Support informatique à distance**

L'Association a mis sur pied un service de dépannage informatique à distance pour permettre aux grands-parents de rencontrer et de parler virtuellement avec leurs petits-enfants et leurs proches.

## **Embauche d'une agente de développement**

En raison du nombre élevé de travail à l'Association, le conseil d'administration a décidé à l'automne dernier d'engager à temps partiel une agente de développement qui travaillera en étroite collaboration avec le président.

Madame Nicole Mousseau, avec sa formation et son expérience en lien avec le poste, fait partie de notre équipe depuis novembre 2020.

## Rencontres virtuelles du conseil d'administration

Douze rencontres du Conseil d'administration ont eu lieu virtuellement au cours de cette période.

Leur mandat en cours de deux ans des six administrateurs se termine le 30 septembre 2021 ou au moment de l'assemblée générale annuelle de 2021 qui se situe entre le 15 mai et le 30 septembre. Leur mandat en cours a débuté lors de l'Assemblée générale annuelle du 3 juin 2018, tenue à Boucherville.

Cette année trois postes au Conseil d'administration seront en élections. L'un est présentement vacant. Deux autres sont occupés par des membres actuels du C.A qui se représentent.

Une modification au Règlement a été proposée par le Conseil d'administration et se lit comme suit :

« Les élections des membres du C.A. se feront de la façon suivante :

- Aux années paires, l'AGA élit quatre membres
- Aux années impaires, l'AGA élit 3 membres ».

Date	Rencontres du Conseil d'administration
2020-05-17	Conseil d'administration
2020-06-11	Conseil d'administration
2020-06-20	Conseil d'administration
2020-08-19	Conseil d'administration
2020-08-27	Conseil d'administration
2020-09-21	Conseil d'administration
2020-10-08	Conseil d'administration
2020-11-17	Conseil d'administration
2020-11-25	Conseil d'administration
2021-01-14	Conseil d'administration
2021-02-09	Conseil d'administration
2021-03-17	Conseil d'administration



---

## Le réseautage de l'Association des grands-parents du Québec

Membre des organismes nationaux suivants :

- Famille Point Québec
- Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)
- Regroupement des organismes en défenses collectives des droits (RODCD)

Membre des organismes régionaux suivants :

- Accès bénévolat (Montréal Est)
- Centre d'accompagnement et d'assistance aux plaintes de la Capitale-Nationale
- Centre de développement communautaire de Beauport (CDC-Beauport)
- Centre d'information et de référence de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches soit le service 211
- Centre d'action bénévole de Québec
- Centre d'action bénévole de Contrefort (CABC)
- Centre d'action bénévole Aide 23
- Centre d'action bénévole de Montréal
- Centre d'action bénévole de l'Ouest-de-l'Île
- Table de concertation des aîné-e-s de l'Île de Montréal
- Table de concertation des personnes âgées de la Capitale-Nationale
- Table de concertation des aînés de l'Ouest-de-l'Île (TCAOI)

Relations de partenariat et de collaboration avec les organismes suivants :

- AFÉAS (Association féminine d'éducation et d'action sociale)
- Association de défense des droits des retraités (AQDR)
- FADOQ - Mouvement des Aînés du Québec
- Ville de Beauport
- Table de concertation des aînés de l'Abitibi-Témiscamingue
- Table de concertation des Aînés de Val-d'Or.
- AQDR-Richelieu-Yamaska
- AQDR-Haut-Richelieu
- AQDR-Memphrémagog
- Centre professionnel de la diversité

## Le réseautage de l'Association des grands-parents du Québec

Date	Événements
2020-04-02	Association québécoise des retraités du secteur public
2020-04-14	AQDR - Montmagny
2020-04-15	Association québécoise des retraités du secteur public
2020-04-15	Centre de développement communautaire de Beauport
2020-04-23	AQDR - Québec
2020-05-07	Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)
2020-05-13	Regroupement des organismes en défenses collectives des droits (RODCD)
2020-05-21	Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)
2020-06-18	Table de concertation des personnes âgées de la Capitale Nationale
2020-06-22	Regroupement des organismes en défenses collectives des droits (RODCD)
2020-06-22	Famille Point Québec
2020-07-06	Carrefour sur l'aliénation parentale
2020-08-24	Centre d'action bénévole de Contrefort
2020-09-01	Carrefour sur l'aliénation parentale
2020-09-15	Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)
2020-09-23	Table de concertation des personnes âgées de la Capitale Nationale
2020-09-28	Accès bénévolat
2020-10-06	Famille Point Québec
2020-10-08	Centre d'action bénévole de Québec
2020-10-12	Centre d'action bénévole de Montréal
2020-10-28	Table de concertation des personnes âgées de la Capitale Nationale
2020-11-12	Centre d'action bénévole de Montréal
2020-11-18	Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)
2020-11-25	Regroupement des organismes en défenses collectives des droits (RODCD)
2020-11-26	Centre d'action bénévole de Montréal
2020-12-09	Centre d'action bénévole – Aide 23
2020-12-17	Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)
2021-01-15	Association Pour les Aînés Résidant à Laval
2021-02-04	Réseau québécois de l'action communautaire autonome (RQ-ACA)
2021-03-03	Table de concertation des personnes âgées de la Capitale Nationale
2021-03-04	Table des aînés de Val-d'Or
2021-03-17	Table des aînés de l'Abitibi-Témiscamingue